



FIBRE OPTIQUE : **Signature tripartite sur le raccordement de l'ensemble des logements et des locaux professionnels au réseau fibre optique à Chaville** **JEUDI 28 JUIN 2018, À 15H30** **À L'HÔTEL DE VILLE DE CHAVILLE**



“Avec la signature de cette convention tripartite Chaville deviendra l'une des premières villes des Hauts-de-Seine à permettre à tous les habitants d'être éligibles à au moins un opérateur et à être raccordée à 100% au Très Haut Débit”, se réjouit le maire de Chaville, Jean-Jacques Guillet.

Jeudi 28 juin 2018, Rémi Dupuy, délégué régional Île-de-France Ouest chez Orange, Vincent Burgert, directeur régional Île-de-France auprès de Covage et Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville signeront, à 15h30 dans les salons de l'hôtel de ville de Chaville, une convention sur le raccordement de l'ensemble des logements et des locaux professionnels au réseau fibre optique sur le territoire de Chaville.

Cette convention a pour objectif de rendre éligible à la fibre optique, entre le dernier trimestre 2018 et le début de l'année 2019, tous les immeubles et surtout l'ensemble des maisons individuelles bénéficiant des infrastructures FFTH du réseau THD Seine, acquis par Covage 92.

Covage détenteur du réseau fibre optique des Hauts-de-Seine

La société Covage 92, filiale de Covage, opérateur d'infrastructures qui accompagne les collectivités locales dans l'aménagement numérique des territoires depuis plus de 10 ans, a été créée pour la reprise et le développement du réseau THD Seine, faisant suite à la résiliation du Conseil départemental des Hauts-de-Seine de la délégation de service public opérée par Sequalum (groupe Numericable-SFR).

Après avoir racheté, le 24 février 2017, le réseau Fibre au Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la société Covage 92 a repris en main le déploiement, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de la fibre optique sur l'ensemble du département.

Couverture totale d'ici fin 2018-début 2019

À ce jour, la Ville de Chaville a réalisé, sur tout son territoire, les travaux nécessaires à l'enfouissement de la fibre optique.

De son côté, l'opérateur Orange a finalisé des négociations avec Covage 92 en vue de cofinancer les infrastructures encore nécessaires au raccordement de l'ensemble des logements d'habitation et locaux professionnels de la ville (armoires de rue et prises raccordées).

CONTACT PRESSE

Mairie de Chaville - Service communication - Anna Paspire
Tél. : 01 41 15 47 40 - Mail : a.paspire@ville-chaville.fr